LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928.

Vol. 21 No. 13 Edmonton, le vendredi 27 mars 1987 16 pages 0.50

La Société de théâtre de Calgary vient de se voir décerner un trophée par l'Association canadienne de télévision pour l'excellence du programme «C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles». Surveillez nos prochaines éditions pour plus de détails!

410 personnes à la Cabane à sucre du Lac St-Vincent

Environ 410 personnes sont venues s'amuser et manger de la tire le 15 mars dernier lors d'une cabane à sucre organisée par l'A.C.F.A. de St-Paul au Lac St-Vincent. Parmi les autres activités, on retrouvait les promenades en traîneau, un «poker rally» en ski de fond, des concours de sciage de bois, etc. Le point central a cependant bien sûr été la cabane à sucre où les gens ont pu faire leurs «provisions» de tire pour la prochaine année. Ce succès a été rendu possible grâce à Pauline Dubé et son équipe.

Une école française à Fort McMurray? Non mais...

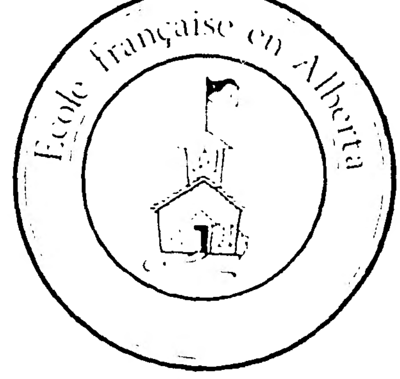
1. Être français et étudier en immersion française

Une école pour les francophones de Fort McMurray. Est-ce souhaitable voire même réalisable? Oui, dit-on, si le nombre de francophones le justifie, tel que le mentionne également la Charte canadienne des droits et libertés de la personne. Chose certaine, on en parle de plus en plus. Mais on s'entend davantage pour parler d'un programme d'éducation pour francophones ou d'une classe que d'une école. Pour faire le point sur cette épineuse question, LE FRANCO a rencontré les principaux intervenants dans ce dossier, soit des dirigeants de commissions scolaires, des professeurs, des parents et bien sûr des étudiants.

MIREILLE VÉZEAU

Une enseignante de niveau élémentaire en immersion française, qui désire conserver l'anonymat, se dit désolée pour son unique élève francophone, à qui elle n'a plus rien à apprendre, d'ici à la fin de l'année scolaire.

Cet enfant connaît déjà tout ce que ses amis anglophones vont découvrir dans les prochains mois. Telle est la triste réalité vécue par bon nombre d'élèves francophones qui fréquentent les classes d'immersion française.



Mme Louise Laventure enseigne la première année en immersion française à Fort McMurray. Durant toutes ses années d'enseignement, elle a très peu rencontré d'enfants francophones qui soient réellement pénalisés du fait qu'ils étudiaient avec des anglophones. «Plusieurs de ces petits francophones étaient très anglicisés et ne maîtrisaient pas mieux le français que les enfants anglophones» explique-t-elle.

Il reste que certains enfants francophones, particulièrement ceux qui proviennent de familles où le français est très important, éprouvent dans les classes d'immersion, de sérieux problèmes de motivation. «Dans l'acquisition d'une langue, dit

Voir ÉCOLE en page 11

• *Présentement au TFE*

«Le gars de Québec» à Edmonton

YVES CARON

EDMONTON - Avec le rideau qui se lève sur cette troisième production du TFE, c'est pour cette année, la plus ambitieuse mise en scène que Pierre Bokor nous dévoile.

«Le gars de Québec», un texte tout récent de Michel Tremblay fait monter sur les planches une douzaine de comédiens appuyés par une équipe de huit techniciens. Tout un défi!

«Le gars de Québec» est une comédie de situation, un peu «vaudevillesque», qui tourne autour d'un malentendu où un personnage est confondu. «Le gars de Québec» est un pauvre fauché qui arrive par hasard dans un village du Québec en 1952 et que les notables (corrompus et rouges) confondent avec un inspecteur gouvernemental (bleu), supposément venu pour mettre la ville en tutelle. Les notables mettent donc tout en oeuvre pour acheter le silence du «gars de Québec» qui se fait toute une fête de cette corruption et s'en met plein les poches.

Un projet ambitieux du TFE car monter une pièce qui dure près de deux heures, avec douze comédiens, qui n'ont que cinq semaines de répétitions à temps partiel, c'est tout un contrat de mise en scène et de synchronisation de comédiens. Et on peut dire que compte tenue des circonstances, Pirre Bokor et son équipe ont réussi à nous présenter un tout qui se tient: les personnages, bien que parfois un peu gros, sont tout de même constants et nous transportent dans leur monde loufoque de notables «habitants», désireux de sauver la face devant l'intrus. Ils sont des caricatures vivantes et drôles.



De gauche à droite: les comédiens André Roy, Pierre Girard, Adèle Fontaine, Roland Soucy et Peter MacDonald.



De g. à d.: Benoît Pariseau, Adèle Fontaine, André Roy et Geneviève Forget.

Les rôles principaux sont tenus par Benoît Parizeau (maire de la ville) et André Roy (le faux inspecteur duplessiste). Le personnage du maire est dominant et a bien en main le système de corruption de son village. C'est du moins l'effet qu'il nous donne dès le début de la pièce. Mais au fur et à mesure des «décrochages» du comédien Parizeau, on sent l'autorité du maire fondre comme neige au printemps et sa crédibilité de s'évaporer. On a même pu assister à une situation des plus inusitées quand pour la première fois, j'ai vu un public applaudir un souffleur de texte... Dans un des rares moments de silence, la réplique est venue des coulisses, le comédien a rougi et on a applaudi le «décrochage». C'est très peu professionnel, mais c'était très drôle!



L'imposteur incarné par André Roy s'entretenant avec l'inspecteur d'école joué par Pierre Girard.

Pous sa part, André Roy nous sert son énergie habituelle à faire rebondir les situations, à rendre crédible son personnage d'un bout à l'autre de la pièce. Il mérite bien son titre de «chouchou» du public du TFE.

Mais le jeu qui m'a le plus touché est celui d'Adèle Fontaine dans le rôle de la femme du maire. Son faux accent pointu est hilarant lorsqu'elle tente de se donner de «la classe» pour impressionner «le gars de Québec». Mais là où ça lève vraiment, c'est quand la femme du maire «décroche» de son accent pointu pour étaler ses frustrations devant celui qu'elle courtise, «Le gars de Québec». Un moment dramatique bien rendu, toujours bienvenu dans une comédie légère.

Il serait long ici de commenter tous les comédiens et les rôles. Mais on se doit tout de même de saluer leur création de personnage et l'effort gigantesque qu'ils ont dû mettre à souder les composantes de la pièce. Félicitations!

Une pièce qui vaut vraiment la peine d'être vue et qui me semble être la meilleure présentation en date du TFE pour cette saison. Une pièce cependant, qui à nouveau, aurait eu avantage à rester en répétition encore quelque temps avant d'être présentée en public. Car si toutes les composantes y sont pour créer un bon spectacle, il reste que ça ne décolle pas autant que ça le devrait. On est sur la corde raide, prêt à chuter dans le gouffre du rire, mais le souffle de la pièce n'est pas suffisamment puissant pour nous déséquilibrer totalement et nous y projeter... C'est dommage, car le public aime bien les grands vertiges. Ces rares étourdissements qui soutiennent du coup la bonne réputation d'un théâtre.

«Le gars de Québec» présenté au TFE les 26, 27 et 28 mars à 20h et le 29 mars à 15h.

• Les services gouvernementaux en français sont-ils adéquats?

Des gestionnaires d'institutions fédérales et des représentants francophones se rencontrent à Calgary



Pierre Granger

CALGARY - Le 17 mars à 15h, dans l'édifice Harry Hays, avait lieu une rencontre entre des gestionnaires d'institutions fédérales et des représentants d'associations et organismes francophones. Le but de la rencontre, organisée par Francine Sirois, agente régionale du Commissariat aux langues officielles, qui a son bureau à Edmonton, était de permettre à ces deux groupes d'échanger sur les questions touchant les services en français des différentes institutions fédérales à Calgary.



Une table ronde a réuni à Calgary divers représentants d'institutions fédérales et d'organismes francophones.

Durant la première partie de la renconter, des représentants de 12 ministères, agences ou sociétés de la Couronne (Gendarmerie royale, Postes, Revenu Canada, Emploi et Immigration, etc.) ont présenté un bref aperçu des services qu'ils sont en mesure d'offrir en français à l'heure actuelle dans notre région. Après ce tour de table, les représentants de la francophonie ont été invités à poser des questions et à offrir leurs suggestions et commentaires sur ces services.

Il est évident qu'il se fait partout des efforts de bilinguisme. Il est malheureusement aussi vrai que des organismes fédéraux offrent des services en français auxquels trop peu de gens font appel. Ainsi, Claire Dallaire, de Revenu Canada, révèle que seulement 500 contribuables de Calgary ont présenté leur déclaration d'impôt en français l'an dernier.

Dans une telle situation, c'est l'implacable loi de l'offre et de la demande qui joue et crée un cercle vicieux, comme l'a bien observé Yolande Gagnon, la présidente de la Commission scolaire catholique: si personne n'exige les services en français ils disparaissent graduellement, et nous nous résignons à ne pas demander de services en français parce qu'ils sont trop difficiles à obtenir.

Quoi faire? En bons Canadiens français, nous sommes toujours prêts à nous blâmer nous-mêmes. Mais, selon Denise Ouellette, animatrice jeunesse, la réponse n'est pas toute là. Denise a fortement insisté sur le fait que, même auprès des agences qui se disent passablement bilingues, il est difficile et même humiliant de demander d'être servi en français. Il est désagréable de sentir qu'on dérange, de se faire dire d'attendre ou de se faire envoyer faire la queue à un autre guichet, etc.

Guy Doll, surintendant adjoint de la Commission scolaire catholique, en a conclu que cette solution du fédéral de placer un strict minimum d'employés bilingues seulement à certains endroits ne semble pas être la solution voulue puisque ces rares employés semblent être là pour aider seulement en cas d'urgence, lorsque se présente un client qui ne parle pas un mot d'anglais. Or ce n'est pas ce dont a besoin la francophonie d'ici puisque nous connaissons tous l'anglais et que nous préférons parler anglais pour obtenir un service rapide, ce qui porte les gouvernements à croire que le besoin de français n'existe pas. Jocelyne D'Amour, agente de développement de l'A.C.F.A., a de plus souligné la mauvaise qualité de certaines traductions, ce à quoi il faut ajouter le mauvais français de certains employés dits bilingues.

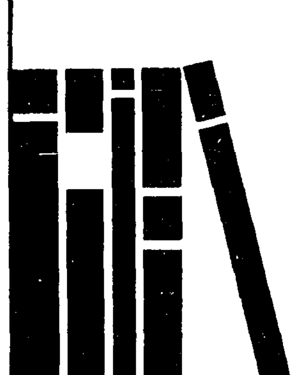
Alors personne n'est en droit de se donner des tapes dans le dos. Il y a encore du chemin à faire.

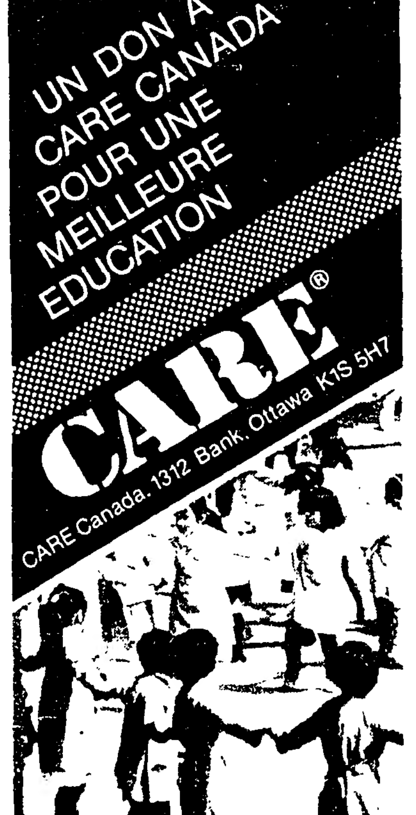
En attendant que les fonctionnaires améliorent le système, nos associations ont de leur côté un gros travail d'information et de stimulation à accomplir. C'est à elles que revient, encore une fois, la tâche de réveiller les francophones et de les pousser à s'affirmer.

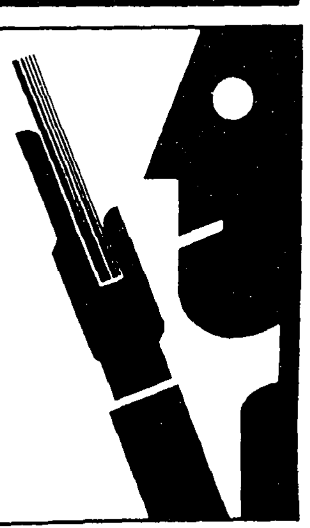












FRANCOPINION





COMMUNAUTÉS VIVANTES

DEPUIS quelques mois, les communautés franco-albertaines donnent des signes de vitalité dont on avait presque perdu l'habitude.

À titre d'exemples, on peut mentionner les assemblées annuelles des régionales de l'A.C.F.A. qui, depuis janvier, ont été partout des succès tant sur le plan de la participation des gens que sur le plan du contenu. Le même commentaire s'applique de façon éminente à l'assemblée annuelle de Francophonie-Jeunesse: cet organisme est certainement le point d'appui qui permet le mieux à la francophonie albertaine de regarder l'avenir avec confiance.

Mais le dynamisme des communautés franco-albertaines se manifeste de bien d'autres façons aussi.

Notons, entre autres, la participation nombreuse aux différents cours offerts par l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean. Grâce au mécanisme de téléconférence, plusieurs de ces cours sont dispensés simultanément à un grand nombre d'endroits de la province, et il se trouve partout des gens qui se prévalent de ce nouveau service.

Notons, encore, sur le plan culturel, le dynamisme de plus en plus évident des ligues d'improvisation qui gagnent régulièrement de nouveaux adeptes tant chez les joueurs que chez les spectateurs.

Sur le plan économique, l'ouverture officielle récente du Centre 82 à Edmonton constitue pratiquement une première du genre. Comme on sait, il s'agit d'un important édifice à bureau, propriété de Franco-albertains, où logent maintenant de nombreux commerces et organismes francophones.

Le Centre culturel de St-Isidore est un autre projet qui témoigne de façon éloquente de la capacité des Franco-albertains à mettre sur pied des projets audacieux qui serviront non seulement à la communauté présente, mais également à plusieurs générations à venir.

D'autres exemples? Il y a à Edmonton ce projet presque phénoménal de la gent féminine qui regroupe chaque mois plus de cent femmes, autour d'un bon repas et d'une conférencière de marque. Au début, ces rencontres pouvaient avoir lieu dans à peu près n'importe quel restaurant d'Edmonton, mais maintenant, on a du mal à trouver des restaurants qui peuvent accomoder un si gros groupe. La rencontre du 19 mars dernier, qui a rassemblé 114 participantes, a eu lieu au Club Glenora.

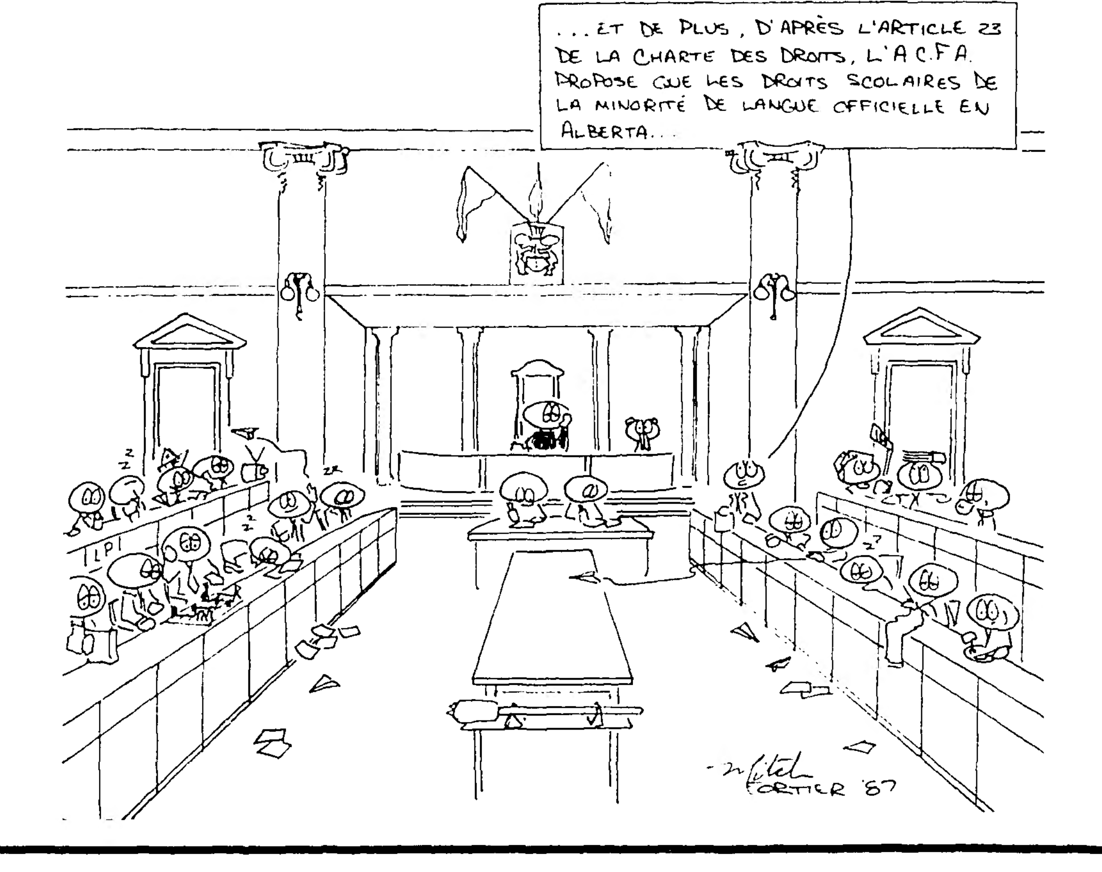
Mentionnons encore l'Échange de cartes d'affaires à Edmonton ou le Club Inter à Calgary qui continuent d'attirer de nouveaux visages à chaque rencontre et qui témoignent d'un intérêt grandissant pour la chose économique.

Et l'on pourrait continuer cette liste, à la vérité impressionnante, de réussites qui sont autant d'indications que les communautés franco-albertaines de l'Alberta sont des communautés vivantes, bien déterminées à occuper leur espace au pays de la rose sauvage, malgré les difficultés qui ne manquent pourtant pas.

Cette résurgence de vitalité - car c'est bien de cela qu'il s'agit - trouve sa principale explication dans le fait qu'un nouveau leadership se dessine dans différents secteurs de la vie franco-albertaine. Mais il y a sans doute aussi ce phénomène culturel profond que les Canadiens français forment une race qui ne saurait mourir. C'est là quelque chose qu'on a dit souvent et dont nous sommes parfois portés à douter. Ça fait du bien de pouvoir nous rendre compte, au moins de temps en temps, que c'est bien vrai.

Les francophones étaient là au tout début de la colonisaiton de cette province, ils y sont encore, et ils y seront encore demain!

G.L.



De là à dire qu'il a fallu «arracher»...

Cher M. Lavertu,

Bon nombre de vos lecteurs dans la région de St-Paul (de la province même peut-être) apprécieront une clarification au sujet de l'article qui a paru sous votre nom le 13 mars dernier. Léo Van Brabant n'a pas dû «arracher à sa commission scolaire» de retarder à la troisième année l'introduction du cours anglais pour les élèves du programme minoritaire francophone. Cette proposition avait déjà été faite à la commission scolaire dès 1976 pour les raisons de recherche énumérées par M. Van Brabant. La proposition n'avait pas été éxécutée alors à cause d'une crainte de la part de certains parents, une crainte encore justifiée à ce temps-là sans doute, qu'une telle pratique pourrait avoir des effets négatifs sur le développement et l'apprentissage des élèves.

M. Van Brabant a fait un beau travail de communication avec les parents en question. Nous l'en félicitons. Cependant, dans sa présentation aux commissaires le 21 janvier, il demandait une confirmation durant les deux ou trois jours suivant la réunion. Les commissaires ont plutôt demandé une recommendation de la part des administrateurs pour la prochaine réunion. C'est là une procédure tout à fait normale, sage même. Et c'est ainsi que la proposition a été approuvée le 18 février. De là, à dire qu'il y a fallu «arracher à la commission scolaire» cette décision, c'est un peu «étirer les choses», comme on dit en «canayen».

Non, on ne veut pas faire la guerre à St-Paul. On veut plutôt la paix, un développement qui se fait dans un atmosphère positif, dans un esprit de coopération. On connaît bien le texte de la section 23 qui garanti l'enseignement en français aux francophones. On sait par contre qu'il y a des opinions, des interprétations très divergeantes à ce sujet. On attend des clarifications de la part des gouvernements et des tribunaux. En attendant, nous avons fait un regroupement d'élèves. Nous sommes à établir des comités consultatifs pour faciliter la communication entre les parents et les écoles. Nous attendons anxieusement le lancement de ces comités, vers la fin d'avril nous l'espérons, après consultations avec les parents et notre personnel. Et enfin, nous demeurons toujours ouverts à toutes suggestions positives pour l'amélioration des programmes offerts à nos élèves.

Bien à vous,

François Boulet
Directeur Général
District Scolaire St-Paul

MA DÉFINITION D'UN FRANCOPHONE

Monsieur le rédacteur,

En lisant la lettre ouverte que M. Kalis à écrit et qui fut publiée le 13 mars, j'ai commencé à réfléchir sur la question de la nécessité de m'afficher comme francophone. (Francophone fier, si vous me permettez).

En premier lieu, j'aimerais remercier M. Kalis pour m'avoir donné l'occasion de faire cette réflexion. En deuxième lieu, voici quelques observations tirées de cette exploration de soi.

Je m'affiche comme étant francophone pour la simple raison que je *suis* fier. Je ne crois pas qu'il est suffisant de se dire «Canadien». Ceci implique la même sorte de mentalité du «melting-pot» de nos voisins du sud. Si cette mentalité devient dominante ici au Canada, le mélange aura une saveur distinctivement non-francophone. La fierté de ma langue m'a fait rejetter cette mentalité.

La fierté de sa langue ne signifie pas nécessairement le non-respect de l'autre. Franchement, s'il y avait plus de respect accordé aux minorités du Québec et hors Québec, le Canada aurait beaucoup moins d'ennuis au niveau des relations entre francophones et anglophones.

En terminant, j'aimerais répondre à la question de M. Kalis, «Qu'est-ce qu'un Francophone?» Un Francophone est une personne qui s'affiche comme tel et démontre de la fierté dans sa culture. Qu'elle ait été héritée ou adoptée, je souhaite que M. Kalis soit heureux d'être ni Francophone, ni Anglophone.

Richard Pearson



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

L'ACFA de Morinville/Legal se cherche un nouveau nom

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Très bientôt, les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta (ACFA) appartenant à la régionale de Legal-Morinville, seront invités à participer à un concours qui décidera d'un nouveau nom à donner à cette régionale.

M. Henri Lusson, de Clyde, un des conseillers en sera le responsable. Chaque membre devra donc sélectionner un nom de son choix, pour ensuite le présenter à l'exécutif.

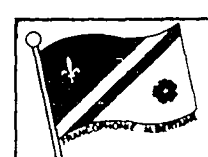
Cette décision a été prise à l'occasion de l'assemblée des conseillers, le 10 mars dernier. Le nom de: Régionale de l'Esturgeon, a été évoqué, mais sans plus. La régionale est formée de plusieurs endroits environnants.

Un prix, non encore déterminé, est attaché à ce concours et sera présenté à la personne qui aura trouvé le nom spécifique à ce concours. Les membres de l'exécutif formé de: Laurent Jubinville, président; Denis Blanchard, vice-président; Guy Hébert, secrétaire-trésorier; et Chantal Blanchard, conseillière; en seront les juges.



Chantal Blanchard

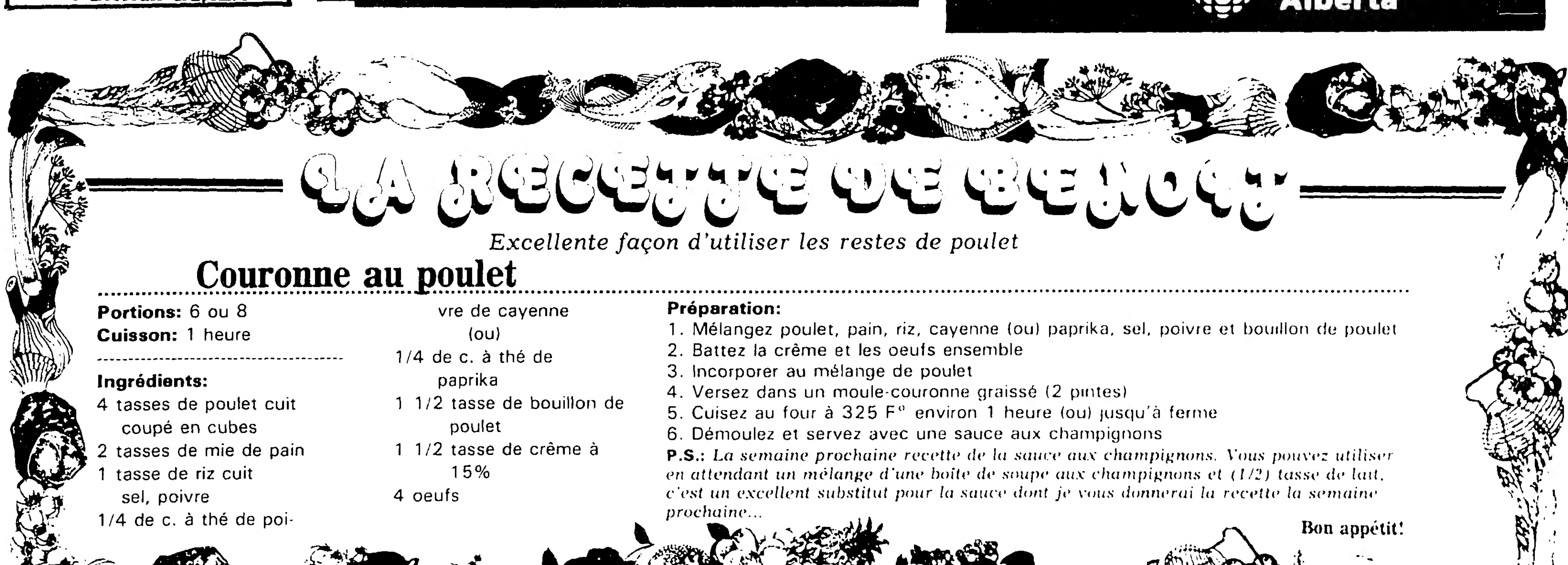












Excellente façon d'utiliser les restes de poulet

Couronne au poulet

Portions: 6 ou 8
Cuisson: 1 heure

Ingrédients:
- 4 tasses de poulet cuit coupé en cubes
- 2 tasses de mie de pain
- 1 tasse de riz cuit sel, poivre
- 1/4 de c. à thé de poivre de cayenne (ou) 1/4 de c. à thé de paprika
- 1 1/2 tasse de bouillon de poulet
- 1 1/2 tasse de crême à 15%
- 4 oeufs

Préparation:
1. Mélangez poulet, pain, riz, cayenne (ou) paprika, sel, poivre et bouillon de poulet
2. Battez la crême et les oeufs ensemble
3. Incorporer au mélange de poulet
4. Versez dans un moule-couronne graissé (2 pintes)
5. Cuisez au four à 325 F° environ 1 heure (ou) jusqu'à ferme
6. Démoulez et servez avec une sauce aux champignons

P.S.: *La semaine prochaine recette de la sauce aux champignons. Vous pouvez utiliser en attendant un mélange d'une boîte de soupe aux champignons et (1/2) tasse de lait, c'est un excellent substitut pour la sauce dont je vous donnerai la recette la semaine prochaine...*

Bon appétit!

St-Isidore en finale de ballon-balai



ST-ISIDORE - Le club de ballon-balai Case Power s'est rendu à Lethbridge pour la finale provinciale en classe B chez les hommes. Ils ont affronté les meilleures équipes régionales de la province les 20, 21 et 22 mars.

À l'arèna de Peace River, le dimanche 15 mars, Case Power de St-Isidore a blanchit Green Machine 5 à 0 en semi-finale. Luc Fortin et Daniel Lavoie ont compté en première période. En seconde période Nicol Fortin marqua le 3e but malgré un désavantage numérique. À 7 min. 33 sec. et une min. 25 sec. de la fin les buts de Yves Hamel et de Daniel Lavoie sont venus confirmer leur victoire.

En finale régionale

Les Case Power affronteront l'autre équipe de St-Isidore, les Cougars en finale régionale.

Les Cougars l'ont emporté en prolongation contre les Falher Aces le dimanche 15 mars lors d'un match disputé à Peace River. En fin de première période, les Cougars menaient 2 à 1 grâce aux buts comptés par Dale Finevez et Noël Gagnon. Maurice Labrecque des Aces déjouait le gardien à 45 sec. en première période.

En deuxième période Falher a pris l'avance avec les buts de Maurice Guindon à 12h55, Gerry Lubbers des Cougars ramenait à l'égalité.

Durant les 5 minutes de prolongation, Simon Lepage, Dale Finevez et Dean Schlitz ont marqué pour St-Isidore tandis que Mark Bérubé enregistrait un but pour Falher. Une partie chaude qui s'est terminée 6 à 4.

Chez les femmes

Les Red's Girls de Donnely ont éliminé de justesse les Michalchuk Hoppers de St-Isidore en 5 min. de prolongation. Marcy Allard a marqué le 1er but du match à 40 sec. de la première période. Donnely compta ensuite 2 buts prenant ainsi une avance qui sera égalisée par le but de Ghyslaine Allard des Hoppers.

Rita Moore, par ses deux buts de prolongation, assura la victoire des Reg's Girls les amenant ainsi en finale.



Les Cougars de St-Isidore



Les Case Power de St-Isidore affrontant les Green Machine de Peace River.

Création d'emploi possible pour des jeunes à St-Paul

Francophonie Jeunesse de l'Alberta (F.J.A.) s'étend dans les régions une fois de plus! Deux demandes de projets d'été ont été faites dans le but de créer de l'emploi pour huit étudiants à St-Paul.

La première demande a été faite auprès du ministère fédéral de l'Emploi et Immigration pour un projet estival avec Défi 87. Ce projet qui embauchera sept étudiants (un coordonnateur, trois animateurs et trois relationnistes) aura comme but principal d'étudier la possibilité d'ouvrir une maison de jeunes et de faire les demandes de subventions et les cueillettes de fonds nécessaires afin de réaliser ce but. Si tout marche de bon train, les jeunes auront leur propre maison. Ils auront un endroit où ils pourront se regrouper, se réunir, se divertir et même s'instruire entre jeunes franco-albertains.

Le deuxième projet, qui est une demande faite auprès du ministère provincial Alberta Manpower pour un projet avec le programme STEP, a comme but de mettre sur pied une coopérative jeunesse de service. Qu'est-ce qu'une «coopérative jeunesse de service»? Une co-op est une entreprise parce que chaque coopérant (titre donné à l'étudiant qui travaille pour la co-op) joue un rôle d'actionnaire d'une entreprise. Ce sont les coopérants qui font la gestion entière de la co-op.

Une co-op est une organisation parce que la coopérative de travail est sans but lucratif, les coopérants ont un salaire fixe mais n'empochent pas de profits. En plus, le fonctionnement et l'efficacité de la coopérative dépendent de la qualité du leadership et des voies de communication qui y sont appliquées.

Une co-op est un processus d'apprentissage. La participation dans une coopérative favorise une formation intensive en développement de l'économie et en leadership. Elle permet également d'acquérir une connaissance élargie du monde du travail.

C'est donc une équipe de jeunes travailleurs que les anglais appellent: «Odd job squad». Alors, en plus d'avoir la création d'emploi pour un coordonnateur (salaire subventionné), il y a également la création d'emploi pour plusieurs étudiants, dont le nombre varie selon la demande (salaire généré par les coopérants eux-mêmes).

Tous ces projets ont un but en commun, celui de développer la jeunesse à St-Paul. Ceux qui y participeront en sortiront gagnants. En plus de retirer un salaire durant l'été, ils auront la possibilité d'enrichir leurs connaissances et leur curriculum vitae.

Des projets de ce genre sont une expérience inoubliable pour n'importe quel jeune. Qui peut oublier un été où on a mis sur pied une maison de jeunes, où on a gérer une entreprise, où on s'est créé de l'emploi, où on a fait du développement communautaire et bien d'autres choses...

Si vous voulez en savoir plus sur ces projets, contactez Marie au centre culturel de St-Paul au 645-4800.

Marie Lapointe
animatrice F.J.A.
St-Paul

Offre d'emploi d'été
UN(E) COORDONNATEUR(TRICE)

Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA) recherche un(e) coordonnateur(trice) pour gérer et administrer le projet d'été à St-Paul qui a pour but de mettre sur pied une maison de jeunes à St-Paul.

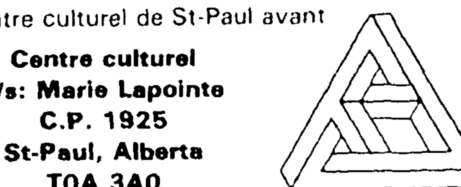
Qualifications requises:

1. Bonne connaissance du français écrit et parlé.
2. Être âgé de dix-huit ans et plus ou avoir terminé les études secondaires.
3. Avoir un bon sens de l'organisation des affaires.
4. Posséder un minimum de connaissances en tenue des livres.
5. Des aptitudes de leadership: un atout.

Durée: 4 mai au 7 août 1987

Tous ceux et celles intéressé(e)s sont prié(e)s de remettre leur curriculum vitae au Centre culturel de St-Paul avant le **20 avril 1987.**

Centre culturel
a/s: Marie Lapointe
C.P. 1925
St-Paul, Alberta
T0A 3A0



Offre d'emploi d'été
UN(E) COORDONNATEUR(TRICE)

Francophonie Jeunesse de l'Alberta (F.J.A.) recherche un(e) coordonnateur(trice) pour coordonner et superviser une coopérative jeunesse de service pour la région de St-Paul.

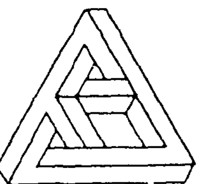
Qualifications requises:

1. *Bonne connaissance du français écrit et parlé.*
2. *Connaître quelques principes de publicité.*
3. *Être âgé de 18 ans et plus ou avoir terminé les études secondaires.*
4. *Sens de débrouillardise en administration.*
5. *Des aptitudes de leadership: un atout.*

Durée: *29 juin au 28 août 1987*

*Tous ceux et celles intéressé(e)s sont prié(e)s de remettre leur curriculum vitae au Centre culturel de St-Paul avant le **20 avril 1987.***

Centre culturel
a/s: Marie Lapointe
C.P. 1925
St-Paul, Alberta
T0A 3A0



Offre d'emploi d'été
TROIS ANIMATEUR(TRICE)S ET TROIS RELATIONNISTES

Francophonie Jeunesse de l'Alberta (F.J.A.) recherche trois animateur(trice)s et trois relationnistes pour travailler à un projet estival qui pour but de mettre sur pied une maison de jeunes à St-Paul.

Qualifications requises:

1. Bonne connaissance du français écrit et parlé.
2. Être âgé de quinze (15) ans ou plus.
3. Des aptitudes de leadership un atout.
4. Avoir de l'entregent.

Durée: 23 juin au 21 août 1987

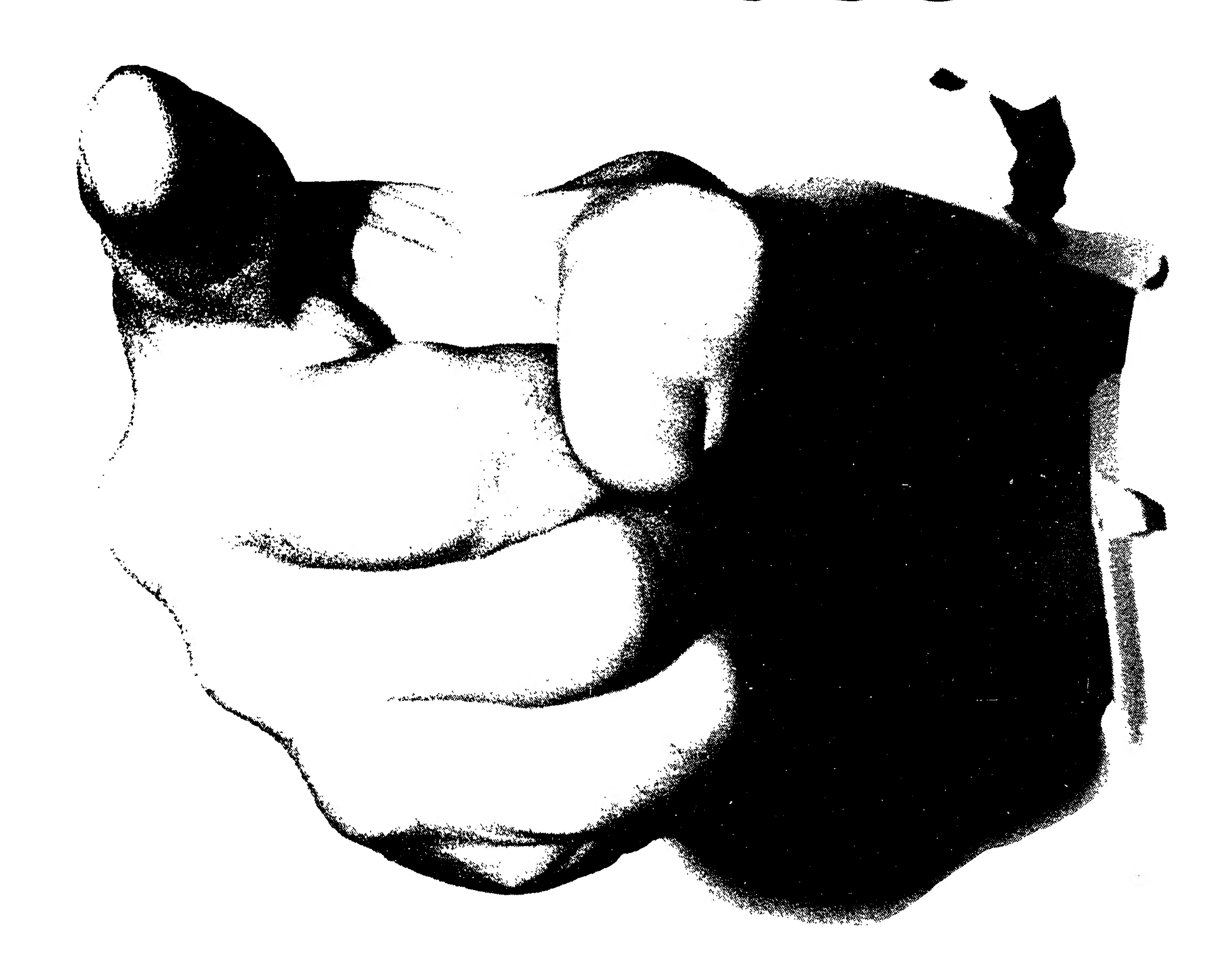
Tous ceux et celles intéressé(e)s sont prié(e)s de remettre leur curriculum vitae au Centre culturel de St-Paul avant le **20 avril 1987.**

Centre culturel
a/s: Marie Lapointe
C.P. 1925
St-Paul, Alberta
T0A 3A0



ÉDITION SPÉCIALE DU **FRANCO**

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!



LE FRANCO. Afin de mieux couvrir les actualités de votre région, **Le Franco** sollicite une collaboration accrue de votre part. Le journal a besoin "d'antennes" dans chaque région.

Un journal communautaire comme **Le Franco** ne peut en effet refléter les régions qu'à condition que ses lecteurs s'impliquent directement. Nous sommes donc à la recherche de nouveaux **correspondants régionaux** dans toutes les parties de l'Alberta et particulièrement dans les régions de:

- **Fort McMurray**
- **Rivière-la-Paix**
- **St-Paul**
- **Bonnyville**
- **Plamondon**
- **Morinville-Legal**
- **Edmonton**
- **Calgary**
- **Lethbridge**

N.B.: *Pour chaque article publié, le ou la correspondant (e) est rémunéré (e).* **Le Franco** *assure en outre une formation adéquate.*

Si la vie vous intéresse, contactez les forces journalistiques de l'Alberta ou plus simplement appelez Yves Lavertu au ***423-5672.***

ParticipCrayon

IN MEMORIAM

† - Pauline (Thibault) Martin est décédée à Ottawa, Ont. le 9 février 1987. Elle était la fille ainée de Georges Thibault de l'état de Floride (U.S.A.) et de feu Marie-Ange Boucher de Pickardville, Alberta, Canada.

IN MEMORIAM



† - Lorenzo Laflamme résident de Falher Alberta, est décédé à l'hôpital Sacré-Coeur de McLennan à l'âge de 75 ans. Celui-ci était né à St-Léon de Standon, Québec de Arthur et Lumina Laflamme le 26 décembre 1911.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse bien aimée Marie Ange, 4 fils Omer, Maurice, Laurent et Marcel ainsi que leur épouse, deux filles, Jocelyne (Mme Jos. Lepage de Leduc) et Marilyne (Mme Léanard Smith d'Edmonton), 14 petits-enfants ainsi que 4 soeurs, Lucienne Aubin, Antonia l'Abbé, Noëlla Laflamme de Falher. Simonne Hébert de Kelowna, B.C., et un frère Robert Laflamme de Victoria, B.C.

Il a été précédé par son fils Lionel et une soeur Alma Bernier de Fall River, Mass.

Le service funèbre a été célébré en l'église Ste-Anne de Falher par Rév. Père Benoît Frigon et co-célébrant Rév. Denis Dubuc, o.m.i.

Il fut inhumé au cimetière de Falher. Un petit fils, Froy Smith portait la croix. Les porteurs étaient Joe Lepage, Léanard Smith, Gilbert Laflamme, Daniel Laflamme, André Guenette et Clément Aubin.

La famille Laflamme remercie sincèrement les parents et amis qui ont témoigné leurs sympathies et aussi celles qui ont aidé à la préparation du goûter. Merci aussi au Dr Pelland et au personnel de l'hôpital Sacré-Coeur de McLennan pour leurs soins et leur dévouement.

Les arrangements funéraires étaient sous la direction de Chapel of Memories (Peace River Ltd.)



Transports Canada / Transport Canada

AVIS PUBLIC
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON

L'honorable John Crosbie, ministre des Transports, désire annoncer que le décret C.P. 1986-2227 du 25 septembre 1986 adopté en vertu de l'article 4.4 de la Loi sur l'aéronautique, chapitre 28, S.R.C. modifie le Règlement de zonage de l'aéroport international d'Edmonton en conformité avec l'annexe ci-après.

La présente modification prévoit a) le zonage des hauteurs pour les nouvelles pistes parallèles 01L 19R et 11R 29L, b) des surfaces d'approche de 15 000 mètres pour toutes les pistes; c) des dispositions interdisant le dépôt sur les terrains visés par le Règlement de déchets susceptibles d'attirer les oiseaux ou d'être mangés par ceux-ci, et d) des dispositions rendant ce Règlement conforme à la présentation actuelle des règlements du Ministère.

Des détails sur la nature et la portée du Règlement de zonage de l'aéroport international d'Edmonton peuvent être obtenus à l'examen du document enregistré au Bureau de cadastre d'Edmonton (Alberta) le 14 janvier 1987 au numéro 872008104.

1. Les définitions de «bande», «surface d'approche», «surface de transition» et «surface extérieure», à l'article 2 du *Règlement de zonage de l'aéroport international d'Edmonton*, sont abrogées et respectivement remplacées par ce qui suit:

«bande» désigne la partie rectangulaire de l'aire d'atterrissage de l'aéroport, qui comprend la piste aménagée pour le décollage et l'atterrissage des aéronefs dans une direction déterminée, et dont la description figure à la partie IV de l'annexe; (*strip*)

«surface d'approche» désigne un plan incliné imaginaire s'élevant vers l'extérieur à partir de chaque extrémité d'une bande, perpendiculairement le long du prolongement de son axe, et dont la description figure à la partie II de l'annexe; (*approach surface*)

«surface de transition» désigne un plan incliné imaginaire s'élevant vers l'extérieur à partir des limites latérales d'une bande et de ses surfaces d'approche, et dont la description figure à la partie V de l'annexe; (*transitional surface*)

«surface extérieure» désigne la surface imaginaire située au-dessus et dans le voisinage immédiat de l'aéroport, et dont la description figure à la partie III de l'annexe (*outer surface*)

2. L'article 3 du même règlement est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«3. Pour l'application du présent règlement, l'altitude déterminée du point de repère de l'aéroport est réputée être 712,3 m au dessus du niveau de la mer».

3. L'article 4 du même règlement est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«4. Le présent règlement s'applique aux biens-fonds, y compris les emprises de voies publiques, situés aux abords ou dans le voisinage de l'aéroport et qui

a) sont compris à l'intérieur des limites extérieures des biens-fonds visés à la partie VI de l'annexe;
b) s'étendent au-delà de ces limites extérieures directement au-dessous des surfaces d'approche».

4. Le même règlement est modifié par insertion, après l'article 6, de ce qui suit:

«Dépôt de déchets»

7. Le propriétaire ou l'occupant d'un bien-fonds visé par le présent règlement ne doit permettre à quiconque d'y déposer des déchets pouvant être mangés par les oiseaux ou étant de nature à les attirer».

5. L'annexe du même règlement est abrogée et remplacée par ce qui suit:

«ANNEXE

(articles 2 et 4)

PARTIE I

Point de repère de l'aéroport

Le point de repère de l'aéroport est un point qui coïncide avec le repère géodésique déterminé par le ministère des Transports et portant le numéro 710323, situé par 53°18'33,9" de latitude nord et 113°34'57" de longitude ouest.

PARTIE II

Surfaces d'approche

Les surfaces d'approche, figurant sur le plan de zonage n°E.1974 de l'aéroport international d'Edmonton, en date du 5 février, sont des surfaces attenantes à chacune des extrémités des bandes associées aux pistes 1L-19R,01R-19L,IIL-29R et 11R-29L et sont décrites comme suit:

a) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de piste 01L;
b) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de piste 19R;
c) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de piste 01R;
d) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de piste 19L;
e) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de piste 11L;
f) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de piste 29R;
g) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de piste 11R;
h) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de piste 29L.

Elles sont constituées d'un plan incliné à raison de 1 m dans le sens vertical contre 50 m dans le sens horizontal et qui s'élève jusqu'à une ligne horizontale imaginaire tracée perpendiculairement au prolongement de l'axe de la bande, à 15 000 m, dans le sens horizontal, de l'extrémité de la bande, les extrémités extérieures de la ligne horizontale imaginaire étant à 2 400 m du prolongement de l'axe de la bande, la ligne horizontale imaginaire étant à 300 m, dans le sens vertical, au dessus de l'altitude de l'extrémité de la bande

PARTIE III

Surface extérieure

La surface extérieure, figurant sur le plan de zonage n° E.1974 de l'aéroport international d'Edmonton, en date du 5 février 1985, est une surface imaginaire qui consiste en un plan commun situé à l'altitude constante de 45 m au-dessus de l'altitude déterminée du point de repère de l'aéroport, la surface imaginaire est toutefois située à 9 m au dessus de la surface du sol lorsque le plan commun décrit ci-dessus est à moins de 9 m au-dessus de la surface du sol

PARTIE IV

Bandes

Les bandes, figurant sur le plan de zonage n° E.1874 de l'aéroport international d'Edmonton, en date du 5 février 1985, sont décrites comme suit:

a) la bande associée de la piste 01R-19L et mesurant 300 m de largeur, soit 150 m de chaque côté de l'axe de la piste, et 3 473m de longueur;
b) la bande associée à la piste 01L-19R et mesurant 300 m de largeur, soit 150 m de chaque côté de l'axe de la piste, et 2 863m de longueur,
c) la bande associée à la piste 11L-29R et mesurant 300 m de largeur, soit 150 m de chaque côté de l'axe de la piste, et 3 229m de longueur,
d) la bande associée à la piste 11R-29L et mesurant 300 m de largeur, soit 150 m de chaque côté de l'axe de la piste, et 3 777m de longueur.

PARTIE V

Surfaces de transition

Chacune des surfaces de transition, figurant sur le plan de zonage n° E.1874 de l'aéroport international d'Edmonton, en date du 5 février 1985, est une surface constituée d'un plan incliné à raison de 1 m dans le sens vertical contre 7 m dans le sens horizontal, suivant une direction horizontale perpendiculaire à l'axe et au prolongement de l'axe de chaque bande, et qui s'élève vers l'extérieur à partir des limites latérales de chaque bande et de ses surfaces d'approche jusqu'à son croisement avec la surface extérieure ou une autre surface de transition d'une bande contiguë.

PARTIE VI

Limites extérieures des biens-fonds

Les limites extérieures des biens-fonds, figurant sur le plan de zonage n°E.1874 de l'aéroport international d'Edmonton, en date du 5 février 1985, sont les suivantes

À PARTIR DE l'angle nord-est de la moitié ouest de la section 36, Township 50, rang 25, à l'ouest du 4e méridien, DE LÀ, en direction sud le long de la limite est des moitiés ouest des sections 36, 25 et 24, en travers de l'emprise de voie et le long du quart nord-ouest de la section 13 jusqu'à l'angle sud est de celui-ci, DE LÀ, en direction est le long de la limite sud du lot 6, bloc 11 du plan 782 1344, jusqu'à l'angle nord-ouest du lot 7, bloc 11 dudit plan, DE LÀ, en direction sud le long de la limite ouest des lots 7, 8 et 9 du bloc 11, en travers de l'avenue Derrick et du lot 1, bloc 16, jusqu'à la limite nord du lot 2, bloc 16 dudit plan, DE LÀ, en direction ouest le long de la limite nord du lot 2 jusqu'à son angle nord-ouest; DE LÀ, en direction sud le long de la limite ouest des lots 2 et U 3, bloc 16, en travers de la rue Sparrow et des lots 6, 5, 4 et 2, bloc 15 du plan 782 1344 et du prolongement de la limite sud du plan 802 1634, DE LÀ, en direction ouest le long de la limite sud du plan 802 1634 jusqu'à son intersection avec la limite est de la moitié ouest de la section 12; DE LÀ, en direction sud le long de la limite est des moitiés ouest des sections 12 et 1 du Township 50, rang 25, à l'ouest du 4e méridien, en travers de l'emprise de voie et le long de la moitié ouest de la section 36, Township 49, rang 25, à l'ouest du 4e méridien, jusqu'à l'angle sud-est de cette moitié; DE LÀ, en direction ouest le long de la limite sud de la moitié ouest de la section 36 et du quart sud-est de la section 35 jusqu'au point, d'intersection avec la limite ouest du plan de chemin de fer C. et E. n° 1, DE LÀ, en direction sud le long de la limite ouest du plan de chemin de fer C. et E. n° 1 jusqu'à l'angle sud-est du lot 4, bloc 1A du plan 3882 K.S., correspondant à la limite nord de la 50e avenue, DE LÀ, en direction ouest le long de la limite nord de la 50e avenue en travers des chemins de séparation jusqu'au point d'intersection avec la limite est du plan routier 5047 J Y , DE LÀ, en direction sud en travers de la 50e avenue, puis le long de la limite est de la 54e rue, plan 4842 K.S., plans routiers 5047 J Y et 618 L Z jusqu'au point d'intersection avec la limite nord du plan de chemin de fer 3274 E.O.; DE LÀ, vers l'ouest le long de la limite nord du plan de chemin de fer 3274 E.O et en travers des emprises de voie jusqu'à la limite est de la section 30, Township 49, rang 25, à l'ouest du 4e méridien; DE LÀ, en direction nord le long de la limite estde la section 30 et du quart sud-est de la section 31 jusqu'à l'angle nord-est de celui-ci; DE LÀ, en direction ouest le long de la limite nord du quart sud-est de la section 31 jusqu'à l'angle nord-ouest de celui-ci; DE LÀ, en direction nord le long de la limite est du quart nord-ouest de la section 31, en travers de l'emprise de voie, puis le long de la limite est de la moitié ouest de la section 6, Township 50, rang 25, à l'ouest de 4e méridien, jusqu'à l'angle sud est du quart sud ouest de la section 7, DE LÀ, en direction ouest le long de la limite sud du quart sud-ouest de la section 7 jusqu'à l'angle sud-ouest de celui-ci; DE LÀ en direction nord le long de la limite ouest du quart sud-ouest de la section 7; jusqu'à l'angle nord-ouest de celui-ci; DE LÀ, en direction est le long de la limite nord du quart sud ouest de la section 7 jusqu'à l'angle nord est de celui-ci; DE LÀ, en direction nord le long de la limite est du quart nord-ouest de la section 7, des moitiés ouest des sections 18, 19 et 30, du quart sud ouest de la section 31 et des emprises de voie, jusqu'à l'angle nord-est du quart sud-ouest de la section 31; DE LÀ, en direction est le long de la limite sud du quart nord est de la section 31, du quart nord-ouest de la section 32 et de l'emprise de voie, jusqu'à l'angle sud-est du quart nord-ouest de la section 32; DE LÀ, en direction nord le long de la limite est du quart nord-ouest de la section 32 jusqu'à l'angle nord-est de celui-ci; DE LÀ, en direction est le long de la limite nord du quart nord-est de la section 32, des sections 33, 34 et 35 ainsi que du quart nord-ouest de la section 36, Township 50, rang 25, à l'ouest du 4e méridien et des emprises de voie, jusqu'au point de départ».

Canadä

astronautes









Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

B.O.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Votre contribution est nécessaire

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la "Prière au St-Esprit" dans LE FRANCO. Vous devez inclure lors de votre demande la somme de 15.00$ pour chaque parution désirée. N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

Le Franco-Albertain
10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

• Une école française? Non mais...

(suite de la page 1)

Mme Laventure, il faut d'abord insister sur l'expression orale. Comme certains enfants francophones ont déjà acquis le vocabulaire enseigné, ils sont moins motivés, par la suite, que les anglophones à se concentrer sur les exercices de lecture».

Par contre, en plaçant uniquement, par exemple, des francophones de première année, dans une classe, il serait possible d'entamer dès le début de l'année scolaire les phases d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Et ce, sans avoir à prendre des mois à enseigner un vocabulaire que les enfants connaissent déjà. Ils seraient donc beaucoup plus motivés en classe.

5 petits francophones font un tour et puis s'en vont

L'an dernier, il y avait cinq enfants francophones à la maternelle de l'école St-Paul de, Fort McMurray, une école qui compte plusieurs classes d'immersion. Pour le professeur, Theresa Petraglia, il était important que ces enfants apprennent à un rythme qui leur conviennent.

C'est pourquoi, elle recommanda au Catholic School Board (CSB) et à la direction de l'école, qu'un aide-professeur français dispense un programme d'enrichissement à ces enfants. Mme Petraglia reçut l'approbation des instances locales tout comme celle d'évaluateurs du ministère albertain de l'Éducation.

C'est ainsi que durant leur maternelle, ces petits français ont formé un groupe très homogène. On leur offrait des activités adaptées à leur niveau de connaissance du français. «Pour d'autres activités, comme le bricolage, les francophones rejoignaient le reste du groupe. Ils continuaient toutefois à se côtoyer et à s'exprimer en français» rapporte Mme Petraglia.

Trois de ces cinq enfants poursuivent leurs études en immersion française. Un des deux autres étudie en français langue première (ses parents ont quitté la région pour, semble-t-il, permettre à leur enfant d'étudier avec des francophones) et le cinquième enfant se trouve dans une classe anglaise.

Mme Léa Belther, directrice adjointe de l'école Father Beauregard, école dite bilingue, estime qu'il serait culturellement avantageux pour les élèves francophone de McMurray d'avoir une classe française. «Idéalement, il faudrait avoir un groupe d'enfants de niveau maternelle et conserver ce groupe jusqu'à la fin du cycle élémentaire ou secondaire» dit-elle. À défaut d'avoir un nombre suffisant de francophones, il serait possible, selon elle, de constituer une classe regroupant deux niveaux.

Qu'en pensent les élèves francophones?

Les enfants Gagnon sont nés au Québec. Ce sont des triplets, âgés de onze ans qui étudient en immersion française depuis leur deuxième année. Même si les Anglais les traitent parfois de «pain français et de frites», ils aiment bien étudier en immersion française parce que c'est, selon eux, le seul moyen d'aller à l'école dans leur langue maternelle. Bien sûr, les Anglais qui se moquent d'eux ne sont pas leurs compagnons de classe mais, ceux qu'ils côtoient durant les récréations.

«C'est bien d'étudier le français avec des anglophones, dit Julie, parce qu'on peut leur apprendre des choses». Sa soeur Marie-France explique qu'il n'est pas toujours drôle d'apprendre des mots qui lui sont déjà familiers. «Parfois, le professeur explique un mot qu'on connaît et on comprend rapidement. Mais le professeur doit souvent fournir davantage d'explications aux anglophones. Ça prend du temps», explique-t-elle.

Tous désirent pousuivre leurs études dans leur langue première. «Plus tard, j'aimerais étudier au Québec, parce que c'est plus français qu'ici» souhaite Marie-France.

Si le français est très important pour ces élèves, l'anglais l'est également. «Je me trouve bien chanceuse de pouvoir parler deux langues» affirme Vanessa Lemieux, dix ans.

Ils disent s'exprimer en français la majorité du temps. «Mais quand je suis en colère, précise René Gagnon, je ne sais pas pourquoi, je parle anglais». Et cette déclaration fait l'unanimité.

La semaine prochaine: un comité de parents à solidifier.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30 et midi

"euréka, j'ai trouvé!"

ASTRONOMIE

1. Où trouve-t-on le cratère nommé en l'honneur du docteur Gérard P. Kuiper? sur: Mercure — Jupiter — Mars — Neptune — Saturne?
2. Combien d'étoiles y a-t-il dans la Grande Ourse?
3. D'où la plupart des planètes du système solaire tirent-elles leur nom?
4. Quelle planète a les lunes de Io, de Ganymède et de Hadès?
5. Qui a découvert les anneaux de saturne?

CINÉMA

Ils sont les interprètes connus de films non moins connus. Si l'on vous donne le titre du film en question, sauriez-vous en nommer l'interprète?

1. Chérie dans Arrêt d'Autobus
2. Pierre dans la version américaine de Guerre et paix
3. Un voleur de statue dans Un hold-up extraordinaire.
4. Un détective privé mêlé à l'enlèvement d'un jeune prince dans Doubles masques et agents doubles.
5. Tenancier de café dans Casablanca.

RÉPONSES

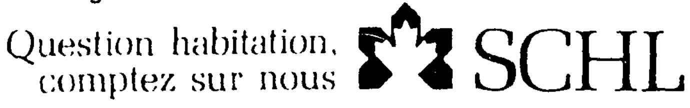
CINÉMA

1. Marilyn Monroe
2. Henry Fonda
3. Michael Caine
4. Cliff Robertson
5. Humphrey Bogart

ASTRONOMIE

1. Mercure
2. Sept
3. Des Dieux romains
4. Jupiter
5. Galilée









Le réseau canadien de trains voyageurs

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

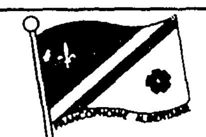
L.M.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.E.L.



IMAGES D'AUTREFOIS

Les Précieuses Ridicules, au Collège Saint-Jean d'Edmonton, 1964-65. De gauche à droite, on reconnaît L. Chatain, F. Levasseur et R. Bigras. Depuis plusieurs années le théâtre français est une tradition à la Faculté Saint-Jean. Cette semaine on peut assister à la pièce Le Gars de Québec de Michel Tremblay. Photo Ob3869 aux Archives provinciales de l'Alberta, collection Nadeau, o.m.i.

(Claude Roberto)

LES REINES

EN TRAÇANT 2 TRIANGLES, DANS LE TABLEAU SAURAS-TU ISOLER TOUTES LES REINES LES UNES DES AUTRES ?

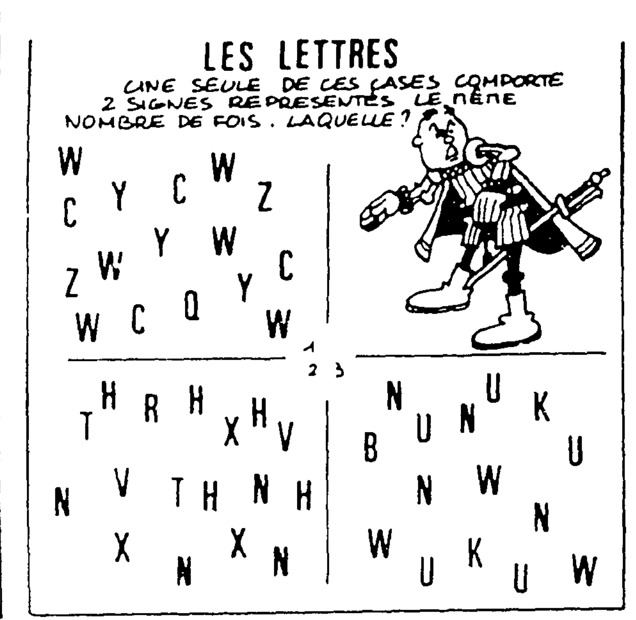
A B C D E F

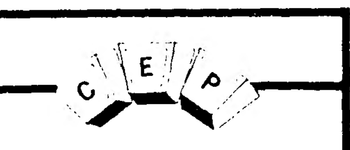
1 2 3 4 G H I J

5 6 7 8 9 10

LES LETTRES

UNE SEULE DE CES CASES COMPORTE 2 SIGNES REPRÉSENTÉS LE MÊME NOMBRE DE FOIS. LAQUELLE ?





OFFRE D'EMPLOI

Le centre d'expérience préscolaire est à la recherche de personnel de soutien.

Toutes personnes intéressées devraient contacter Michel au 465-7651 ou se présenter au 8406-91e rue.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

C.G.



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrat, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107 rue, Edmonton, Alberta T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone: 420-3932 ou télex: 037-2469, sur paiement du dépôt demandé pour chaque ensemble de document de soumission requis sous la forme d'un chèque payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

No PROJET: N4691

PROJET: Unité de courant électrique interruptible pour station service de vol à l'Aéroport de Red Deer, Alberta.

DESCRIPTION DU TRAVAIL: Le travail consiste en la fourniture, la construction, la livraison et l'installation d'une centrale électrique complétée avec soutien en acier et échaffaudage en bois.

Date limite: 14 avril 1987 **Dépôt:** 25$

Informations techniques: Grice, Nash, Wiliams, Ingineering Ltd. Edmonton à l'attention: Norm Umar, téléphone: (403)465-4114

Informations: I. Stcyko, Gérant des contrats, téléphone: 420-3933

Les documents de soumission peuvent être examinés au deux bureaux de l'Association de la construction à Edmonton, à l'association amalgamée de la construction de la C.B., bureau de Vancouver; aux services des plans de construction - Burnaby; à l'association de la construction de Red Deer et à l'association de construction de Calgary.

INSTRUCTIONS

Pour être considérées, les offres doivent être soumises sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées de la sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

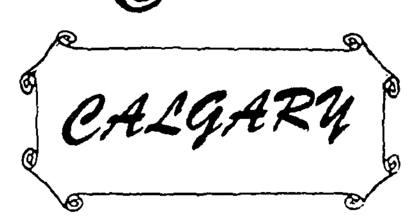
Canadä





La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.



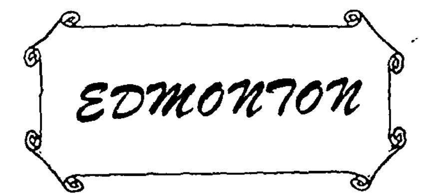
VOIX DES ROCHEUSES, la chorale française de Calgary, vous invite cordialement à assister à leur concert annuel, «ALLELUIA '87» le 9 mai à 20h, au Port of Holland, 12 Bowridge Dr., N.O., Calgary. Les billets pour ce concert, style cabaret, coûtent 10$ par personne incluant un léger buffet suivant le spectacle. Pour plus de renseignements, contactez Nancy au 278-8922 ou Tina au 243-1740.

RECHERCHÉ une gouvernante d'enfants qui ferait également quelques travaux ménagers. De préférence une jeune adulte bilingue, non-fumeuse. 2 enfants - Demandez Huguette: 938-3156 (Okotoks, Alberta)

À LOUER dans le Sud-Ouest; Appartement avec une chambre à coucher, propre et bien éclairée; tapis neuf. Dans un immeuble pour adultes. 310$ et 340$ par mois; électricité et chauffage compris DD-200. Libre le 1er avril. Demandez Danielle: 242-3187

À VENDRE - Automobile Citation 1980, cerveau frein, cerveau direction 115,000 kilomètres. Excellente condition. Prix: 2500$ - Contactez Louise: 288-3589

À VENDRE - Maison motorisée, 22 pieds; Coachman 1965 d'une valeur de 42 000$. Très bonne condition. Prix: 13 000$ ferme. Appelez le 239-8540 après 18h.



Visite de YOLANDE VILLEMAIRE à l'Université de l'Alberta - Événement: L'écrivaine québécoise Yolande Villemaire sera à Edmonton du 23 au 28 mars 1987 invitée par la Faculté Saint-Jean et le Département de langue romanes de l'Université de l'Alberta où elle présentera deux lectures de ses textes en plus d'animer un atelier d'écriture. Lectures: L'auteure présentera une lecture de textes en anglais et en français à l'Université de l'Alberta (Humanities Centre, salle L-3) le vendredi 27 mars 1987 à 12h. Fiche d'information: Née dans la région de Montréal, Yolande Villemaire est une des chefs de file de la nouvelle littérature québécoise. Elle est l'auteure d'une douzaine de livres: romans, dont *La vie en prose* que lui a valu le prix des Jeunes Écrivains du Journal de Montréal en 1980, et *Ange Amazone* (1982); recueils de poésie, dont *Adrénaline* (1982), *Les coïncidences terrestres* (1983), *Quartz et mica* (1985). Son oeuvre a suscité un intérêt considérable auprès de la critique littéraire et la publication de son dernier roman, *La constellation du cygne* (1985), a confirmé la qualité de son écriture. Pour de plus amples informations (rencontres, entrevues, etc.), communiquez avec Prof. Claudine Potvin, Département de langues romanes, 432-5947 ou 481-0387. 31/3

L'AMICALE Saint-Jean annonce son assemblée annuelle le dimanche 26 avril 87 à 11h à la cafétéria de la faculté Saint-Jean. 21/4

La PRÉMATERNELLE l'École Enfantine, située à l'école Maurice Lavallée accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1987-88. L'École Enfantine offre un programme préscolaire francophone aux enfants de 3 et 4 ans. Les classes offertes pour les enfants de 3 ans sont de 2 demi-journées par semaine, dont le mardi et jeudi matins ou après-midis. Les classes pour les enfants de 4 ans sont de 3 demi-journées par semaine, dont le lundi, mercredi et vendredi matins ou après-midis. Inscrivez vos petits francophones dès aujourd'hui pour vous réserver une place. Les classes se remplissent très vite! Pour plus de renseignements, s.v.p. contactez l'une des personnes suivantes: Thérèse Campbell-Lemire au 426-3306; Yvonne Roberts au 463-3402; Hélène Szaszkiewicz au 444-7267 7/4

GARDIENNE offre ses services pour garder enfants à la maison. Âge: 6 mois à 3 ans. Tél.: Nancy au 461-9670 (Millwoods) 7/4

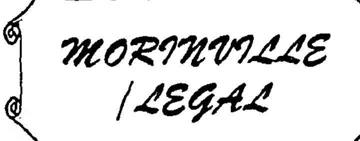
COUTURIÈRE DISPONIBLE - Ferais ensemble de baptême, choix de style et de texture - prix raisonnable - Edmonton: 461-0857 7/4

À LOUER - Appartement à Bonnydoon - 1 chambre à coucher, libre à la mi-mars - 275$/mois - Tél.: 466-6221 31/3

À VENDRE - 98 chaises de banquets, 25 tables (120cm x 75cm) et un réfrigérateur Coldstream 5M45 à double-portes coulissantes. Soumissions par écrit seulement. Date limite: 20 avril 1987 - A.C.F.A. régionale d'Edmonton, #100, 8925, 82 avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2. 7/4

À VENDRE maison dans la région de Bonnie Doon, elle est grande et en excellent état. 1,450 pieds carrés; 4 chambres à coucher; planchers en bois franc, tuiles en céramique; nouvelles fenêtres; l'isolation nouvelle; garage double, avec grenier; sous-sol fini. Adresse 9119-81 ave - téléphone: 469-8066. 7/4

MAISON À VENDRE près de l'école Maurice Lavallée; 925 pi2; sous-sol complètement aménagé; 4 chambres à coucher; en très bon état - Prix abordable - téléphone: 465-6997 7/4



Le CLUB DES ARTS DE MORINVILLE - présente le dimanche 5 avril 1987, à l'ancien couvent de Morinville une exposition de peintures, présentée par plusieurs artistes. Vous êtes invités à y assister de midi à 5 heures au 2e étage du centre historique et culturel. Des oeuvres sélectionnées peintes à l'huile, des aquarelles, des pastels et des eaux-fortes tracées à la plume, et d'autres encore qu'il serait long à énumérer. Ce sera une occasion pour le public de découvrir les arts en visitant cette galerie. Ceci en vue d'encourager le talent des exposants locaux. Mme Jeannine Chalifoux étant elle-même artiste peintre se fera un plaisir de vous accueillir. L'entrée sera gratuite, et pour ceux qui le désirent, il y aura un goûter payant. Contactez le 932-4562 pour information.

CURLING CLUB de Legal est à la recherche d'anciens documents - photos et trophées du vieux curling ring - Si vous en avez ou si vous connaissez quelqu'un qui en a - S.V.P. contacter: Irène: 961-2501; Lorraine: 961-2262; Laurette: 961-3877



La SOCIÉTÉ FRANCOPHONE organise le 27 mars à Tangent un souper à la canadienne à la salle communautaire. Souper concert avec comme invité artiste: Manfred Harter; Les Pleins Soleil. 18h cocktail; 19h souper. Billet: 20$. Collecte de fonds pour le centre culturel. Réservé au 359-2285 - 100 billets seulement seront vendus - prix d'entrée: Un magnifique ensemble de table fait à la main par les Tisserandes de St-Isidore sera tiré.

Madeleine, CHANTEUSE fransaskoise se fera un plaisir d'interpréter des chansons françaises au River Drive Mall de Peace River - les 9-10-11 avril de 11h (am) à la fermeture. Ses microsillons français seront disponibles sur place.

Divers

À Guichets Fermés - «LES OLYMPIQUES» - Yvonne Mahé et Claude Langlois, de Calgary, seront les vedettes de l'émission *«Les olympiques»* diffusée dans le cadre de la série *À Guichets Fermés*, le lundi *30 mars 18h30*. Tournée sur les sites des Jeux olympiques à Calgary, cette émission est une production de la Société Radio-Canada à Edmonton. *Yvonne Mahé*, originaire de St-Vincent en Alberta, est une jeune chanteuse, compositeure et interprète pleine de talents. Issue d'une famille de onze enfants, elle chantait dès son plus jeune âge, stimulée par ses frères et soeurs. Son style est dynamique, son enthousiasme contagieux! Yvonne nous interprètera *«Passage»* de Sylvie Tremblay et *«Hymne à l'espoir»* de Lise Aubut, Angèle Arsenault et Edith Butler. Elle nous chantera également une de ses compositions *«Une rencontre»*. *Claude Langlois*, compositeur et interprète nous vient de Breakeyville, au Québec, où il a vécu jusqu'en 1981. Claude a pris part au spectacle de La Voix des Rocheuses en mai 1985 et il avait composé la chanson-thème. D'autre part, il a paru dans deux émissions spéciales à la télévision de Radio-Canada. Il nous chantera trois de ses compositions: *«La grande cité»*, *«L'enfant aux ailes»* et *«Une randonnée»*. Soyez à l'antenne de la télévision de Radio-Canada le 30 mars à 18h30. Une réalisation de Jean Patenaude sous la direction musicale de Denis Bédard.

Les dossiers de l'A.C.F.A.



ÉDUCATION: LE CONSEIL GÉNÉRAL ADOPTE UN ÉNONCÉ DE PRINCIPES

L'Association canadienne-française de l'Alberta respecte et appuie chaleureusement la volonté politique albertaine d'encourager le bilinguisme en Alberta par le truchement de programme d'immersion où le français est enseigné à titre de langue seconde.

L'Association canadienne-française de l'Alberta demande que la Province de l'Alberta remplisse ses responsabilités constitutionnelles et canadiennes en matière d'éducation pour ses citoyens francophones en ce qui a trait à l'enseignement du français langue première.

L'obligation pour le gouvernement de l'Alberta de reviser la loi scolaire afin de rendre celle-ci conforme à l'esprit de l'article 23 de la Charte canadienne, et l'obligation pour le ministère de l'Éducation d'établir un régime d'application de l'article 23 en Alberta incitent l'Association à préciser les attentes des francophones albertains en matière d'éducation en français langue première.

ÉNONCÉ DE PRINCIPES

1. *L'association exige que la loi scolaire de l'Alberta et sa réglementation reconnaissent:*

1.1 *le droit du parent francophone, selon la Charte, à faire éduquer tous ses enfants en français, langue première, à même les deniers publics;*

1.2 *le droit du parent francophone à faire éduquer tous ses enfants en français, langue première, dans un établissement homogène francophone (ou dans une classe homogène francophone si les nombres ne sont pas suffisants pour un établissement);*

1.3 *le droit du parent francophone à faire éduquer tous ses enfants en français, langue première, complètement à même les deniers publics, dans un milieu autre que le sien, s'il n'a pas accès à l'instruction en français, langue première, dans son milieu (v.g. frais de scolarité, de transport, d'hébergement);*

1.4 *le droit de la minorité de langue officielle en Alberta d'obtenir la gestion des établissements homogènes francophones (écoles françaises) et des classes homogènes françaises.*

2. *L'Association exige que le Gouvernement de l'Alberta et son ministère d'Éducation assument leurs responsabilités législatives et administratives par rapport à un régime d'application de l'article 23 qui:*

2.1 *prévoit un régime pédagogique dont les buts et les moyens s'accordent avec les besoins spécifiques de la minorité de langue officielle (française);*

2.2 *détermine les conditions dans lesquelles se fera le regroupement des élèves pour l'enseignement du français, langue première;*

2.3 *établit les critères pour la création des établissements homogènes ou l'ouverture de classes homogènes devant servir la minorité de langue officielle (française);*

2.4 *assure à la minorité de langue officielle (française) des services éducatifs d'égale qualité à ceux dispensées à la majorité;*

2.5 *établit les mécanismes propres à la représentation de la minorité de langue officielle (française) par rapport à l'enseignement en français langue première;*

2.6 *prévoit des moyens habilitant l'élève albertain francogène (c'-à-d. élève issu de parents francophones, qui ne comprend pas le français mais qui a droit à l'éducation en français, langue première) à bénéficier de l'éducation en français, langue première, sans nuire au progrès des élèves francophones (v.g. classes d'accueil).*

Révision adoptée par le Conseil général du 14 mars 1987

Profitez de l'aide bénévole pour remplir votre déclaration d'impôt

Vous avez de la difficulté à remplir votre déclaration d'impôt?

Vous êtes une personne qui est incapable de faire sa propre déclaration pour des raisons d'âge, des problèmes de santé ou de langue ou de celles qui ont un revenu peu élevé et qui ne peuvent pas payer des frais pour obtenir de l'aide, les bénévoles vous assisteront.

Des bénévoles de votre région ont appris à remplir une déclaration simple et seront heureux de vous venir en aide, gratuitement.

D'ici le 30 avril la plupart des régionales de l'A.C.F.A. offriront le service de bénévoles.

Pour obtenir plus d'information ou prendre rendez-vous avec un bénévole, veuillez communiquer avec l'agent de développement de votre région.

Bonnyville **826-5275** Fort McMurray **791-7700** Lethbridge **328-8506** Rivière-la-Paix **837-2026** St-Paul **645-4800**